



ÉDUCATION ET GARDE DE LA PETITE ENFANCE À L'ÉPOQUE DE COVID-19

Les premières années sont d'une importance vitale et les États parties doivent prendre des mesures spéciales pour protéger les enfants et promouvoir des conditions de vie adéquates basé sur l'intérêt supérieur de l'enfant, après la ratification de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). En cette période dominée par la pandémie mondiale, il existe des risques supplémentaires pour les jeunes enfants. La pandémie n'est pas seulement un virus, c'est une énorme crise humaine et il est vérifié que les enfants vivant dans des conditions de pauvreté, d'extrême pauvreté et d'inégalité ont vu leur situation s'aggraver. Il existe également des conséquences indirectes qui affectent profondément la vie et le développement des enfants, telles que les décès familiaux, la peur, l'accouchement, la faim, l'éloignement physique, la violence et les abus accrus, le manque de moments ludiques, le manque de mouvement, et une exposition excessive aux écrans.

Bien que le contexte et la vie quotidienne des jeunes enfants soient très différents, l'OMEPE souhaite mettre en évidence certains points cruciaux au nom de l'intérêt supérieur de tous les enfants et de leur bien-être dans le monde.

Les États parties sont les gardiens des droits de l'enfant et ont le devoir d'appliquer les politiques nécessaires pour protéger et soutenir les enfants et les familles, en collaboration avec les autorités et organisations locales. La protection et d'éducation de la petite enfance (EPPE) jouent un rôle clé dans ce soutien.

- Les jeunes enfants sont des citoyens et les États parties devraient également tenir compte de leurs besoins spécifiques dans le contexte de l'éducation, des soins, de la santé, de l'économie et du soutien social.
- Les jeunes enfants nécessitent l'adoption de mesures spécifiques dans le cadre de la CIDE. Tous les enfants ont le droit de s'exprimer librement sur toutes les questions les concernant et ils doivent être entendus. Leurs idées, leurs émotions, leurs perspectives, leurs intérêts et leurs besoins doivent être pris en compte dans le cadre des politiques et mesures publiques élaborées pendant la pandémie, dépassant les points de vue traditionnels axés sur les adultes.
- La pandémie a affecté et changé la vie et les routines des jeunes enfants, imposant d'énormes limitations au besoin vital des enfants de jouer, de bouger et d'interagir avec leurs pairs, et réduisant les contacts sociaux à la famille.
- Les enfants ont droit à la qualité de la EPPE, ce qui implique de maintenir des relations stables avec les adultes significatifs, les soignants, les enseignants et leurs pairs.
- Le droit à l'éducation de la petite enfance commence à la naissance et est étroitement lié au droit des jeunes enfants à recevoir un soutien maximal afin de leur permettre d'atteindre leur plein potentiel. Pour ce faire, les États parties et les autres acteurs doivent faire face à l'ÉPÉE, et garantir de riches opportunités, même dans cette crise.
- Les jeunes enfants apprennent en expérimentant, en jouant et en explorant avec d'autres enfants et des "autres significatifs", en utilisant plusieurs langues et leur contact corporel et leurs mouvements pour communiquer avec les autres.
- Les politiques éducatives devraient tenir compte de l'importance de la continuité de l'ÉPÉE par le biais de propositions, de stratégies et de matériels créatifs et complets, en tenant compte de la nécessité de jouer et de bouger et ainsi ne pas exposer les jeunes enfants à des écrans pendant de longues heures, par conséquent, des recommandations pour l'utilisation d'outils virtuels devraient être diffusées auprès des soignants.
- En réponse aux caractéristiques de la stade, l'ÉPÉE développe des méthodologies centrées sur le jeu, la participation du corps comme moyen d'expérimenter, de découvrir et d'étudier l'environnement, la manipulation d'objets naturels et culturels, et le contact humain étroit.
- L'organisation des environnements et des scénarios de l'ÉPÉE se caractérise par des activités multifonctionnelles dotées de différents matériaux, jouets, meubles, qui permettent la libre circulation, le jeu, les expressions artistiques, les loisirs et les jeux en plein air, ainsi que les pratiques hygiéniques, nourrissent et repos.

- En raison des caractéristiques des premières années et la façon dont ils construisent leurs relations émotionnelles et affectives avec les éducateurs et leur groupe de pairs, des gestes, des câlins, des contacts physiques, le langage corporel et l'expression faciale sont nécessaires.
- Le principe de l'autonomie progressive implique que le lavage des mains et d'autres habitudes hygiéniques nécessitent du temps et de la patience pour un développement respectueux.
- Garantir aux jeunes enfants leur droit à la santé, en assurant la continuité des contrôles réguliers, des vaccinations et des soins en temps opportun, en particulier en cas de maladies éruptives et respiratoires récurrentes pendant les saisons froides, ainsi qu'en mettant en œuvre des stratégies de prévention et de promotion de la santé basée sur l'éducation.
- Considérer l'importance d'une bonne utilisation des technologies disponibles, à travers des propositions, stratégies et matériels créatifs et complets, en tenant compte, d'une part, que les jeunes enfants ne doivent pas être exposés à des écrans pendant de longues heures et, d'autre part, qu'il existe des inégalités d'accès aux appareils technologiques et aux connexions Internet.

Sur la base de les considérations précédentes, les États parties devraient,

- Inclure la prise en compte du point de vue des enfants dans toutes les questions qui les concernent. Leurs idées, émotions, intérêts et besoins doivent être pris en compte dans le cadre des politiques et mesures publiques développées pendant la pandémie et la post-pandémie, dépassant les visions traditionnelles centrées sur les adultes.
- Assumer que l'ouverture et le fonctionnement des centres de l'ÉPÉE pour filles et garçons ne peuvent dépendre uniquement d'une vision centrée sur les aspects sanitaires ou en réponse à des intérêts économiques, les décisions doivent tenir compte de l'expérience et des connaissances des éducateurs et des familles, ainsi que d'autres secteurs connexes.
- Élaborer des solutions intégrales avec des articulations intersectorielles pour accompagner et soutenir les familles, protéger le droit des enfants à la santé, à la sécurité alimentaire, aux loisirs et au jeu, qui sont vitales pour leur croissance et leur développement, afin de prévenir et d'intervenir dans les situations de violence domestique et d'abus.
- Fournir une protection complète des droits, en prévoyant des mesures spéciales pour les groupes les plus vulnérables: confrontés à la pauvreté, aux inégalités, à la famine et aux conflits armés; les enfants en migration, déplacés, vivant dans des camps ou emprisonnés; les enfants affectés par le changement climatique, la pollution, la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles; les enfants touchés par le racisme, la xénophobie et la discrimination; enfants souffrant d'exploitation sexuelle ou aux travaux forcés.
- Guider et former les éducateurs sur les stratégies d'enseignement à distance et sur la communication avec les familles et les enfants, à la fois lors de la fermeture des centres et dans la mise en œuvre de protocoles et de nouvelles approches dans les projets institutionnels pour la réouverture des institutions, en assurant la fourniture du matériel et des moyens nécessaires.

Une NOUVELLE RÉALITÉ pour la petite enfance

Enfin, la crise du COVID-19 a montré à quel point nous sommes connectés dans le monde. Il est clair que nous ne pouvons pas continuer à soutenir ce modèle civilisateur, qui nous a conduits à une crise mondiale sans précédent sur les plans humain, social, éducatif, économique et environnemental. Nous devons concentrer notre responsabilité sur la vie actuelle et future de nos enfants, ce qui nécessite une réflexion urgente sur la société que nous voulons pour nos enfants.

Il est possible de créer un monde meilleur, mais cela nécessitera un effort collectif et solidaire qui tirera parti des leçons de cette crise.

Les enfants ont besoin d'un État, d'une famille, et d'une société civile déterminée à promouvoir d'une éducation holistique et humaniste et protéger leur dignité et leurs droits.

L'OMEP veut souligner l'importance de créer un monde durable, pour l'humanité et pour la planète et spécialement pour les enfances. Nous continuerons à travailler en solidarité pour défendre et maintenir les progrès accomplis vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable et de l'ODD 4, convaincu que l'éducation est le principal outil pour construire un monde meilleur pour tous, pour ne laisser personne de côté.

SIGNÉ PAR: COMITÉ EXÉCUTIF DE L'OMEP